



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREUVE DE DEPOT N° 2016/1533

**DECLARATION DU CHANGEMENT D'EXPLOITANT
D'UNE INSTALLATION CLASSEE RELEVANT
DU REGIME DE LA DECLARATION**

Article R512-68 du code de l'environnement

Nom et adresse de l'installation :

EARL LOGIS DU CHÊNE
23, route des Deux Chênes
"Chez Gatineau"
17610 CHERAC

Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation :NON
- une installation classée relevant du régime d'enregistrement :NON

Ancien exploitant : Jean Paul PASCAUD - 23, route des Deux Chênes - "Chez Gatineau" - 17610 CHERAC

Date effective du changement d'exploitant : 1er octobre 1998

Reprise partielle des activités par le nouvel exploitant :NON

Déclarant : M. Michael PASCAUD

EARL LOGIS DU CHÊNE - 23, route des Deux Chênes - "Chez Gatineau" - 17610 CHERAC

Date de la déclaration du changement d'exploitant : 31 août 2016

Le déclarant a demandé à être contacté par courrier postal pour la suite des échanges :NON

La présente preuve de dépôt vaut récépissé au titre de l'article R512-68 du code de l'environnement.